

Communiqué de presse

Alain Gianazza, élu Président général, de la MNT

Alain GIANAZZA a été élu Président général de la Mutuelle National Territoriale (MNT) par son Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée générale statutaire de la mutuelle qui s'est tenue samedi 22 juin à Limoges.

Paris, le 25 juin. Alain Gianazza succède à Jean-Pierre MOREAU, Président depuis 2005 et devient ainsi le 6eme Président de la mutuelle depuis sa création en 1964. Jean-Pierre MOREAU demeure Président d'Uni-ter, l'association des mutuelles territoriales,

La MNT est la **1ere mutuelle de la Fonction publique territoriale et la 6eme mutuelle santé Française** avec 780 000 adhérents en santé et en prévoyance et 1, 1 million de personnes protégées. Elle est membre du Groupe ISTYA, 1^{er} Groupe français de protection sociale, avec 5 autres mutuelles de la fonction publique.

Des convictions mutualistes et territoriales

Alain GIANAZZA, 64 ans, s'est investi de longue date dans le mouvement mutualiste et a effectué la quasi-totalité de sa carrière dans la Fonction publique territoriale.

Mutualiste territorial, il était depuis 2007, premier vice-président de la MNT. Il est également membre du Conseil d'administration de la **Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)** depuis 2009, de la **Mutualité Fonction Publique (MFP)** depuis 2010, et d'ISTYA depuis sa création en mai 2011. Vice-Président en charge de la Commission des Finances de la MNT de 2003 à 2007, Alain GIANAZZA était entré à la MNT en 2001 en tant qu'administrateur national après la fusion de la mutuelle MUTAME Occitanie (Haute-Garonne) avec la MNT. Il était administrateur de cette mutuelle depuis 1992 et Président depuis la fin 2001.

Ingénieur territorial hors classe, Alain GIANAZZA a effectué la quasi-totalité de sa carrière à la Ville de Toulouse, où il est rentré en 1973 comme technicien territorial, jusqu'à sa retraite en 2008 alors qu'il occupait la fonction de Directeur du service Ateliers Achats à la Direction Générale de l'Architecture.

5 priorités pour améliorer la protection sociale des territoriaux

Dès son élection, Alain GIANAZZA s'est fixé plusieurs priorités :

- Accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de la participation au financement de la protection sociale de leurs agents.
- Poursuivre la construction du groupe ISTYA afin de mieux répondre aux besoins des agents des services publics.
- Optimiser le service et la relation à l'adhérent.
- Continuer le travail d'échange entre, la MNT, pôle protection sociale de la Fonction publique territoriale, les mutuelles territoriales d'Uni-ter, les différents acteurs de la Fonction publique

territoriale (organisations syndicales, associations de collectivités locales, associations professionnelles...).

- Agir en priorité pour la généralisation de la prévoyance à tous les agents territoriaux.

La mutualité territoriale continue de se rassembler autour de la MNT

L'Assemblée générale a confirmé la fusion avec la **MPCT 77** (Mutuelle du Personnel des Collectivités Locales de Seine et Marne / 5464 adhérents en santé, 1815 en prévoyance), présidée par Daniel LAMY.

Par ailleurs, un accord de partenariat autour d'un plan d'actions concertées a été signé avec **La Fraternelle de Grenoble** (4795 adhérents), présidée par Michel VANOTTI.

L'Assemblée générale a par ailleurs :

- Pris acte que la **situation financière de la MNT demeure saine**. Fin 2012, la MNT a **enregistré 657,5 millions d'€** de cotisations. Ses fonds propres s'élèvent à 254,6 millions d'€ en 2012, le taux de couverture de l'exigence de marge de solvabilité s'établissant à 283%. Au 31 décembre 2012, la MNT comptait **779 850 adhérents** (485 000 en santé, 468 000 en prévoyance), en progression de **0.6 %** par rapport à 2011.
- Décidé de créer **une prestation dépendance** incluse dans l'offre santé.
- **Rendu un hommage émouvant à l'action exemplaire de Jean-Pierre MOREAU à la tête de la MNT** pendant 8 ans. Unanimement reconnue, son œuvre a permis une prise de conscience des lacunes de la protection sociale des territoriaux et a conduit à des avancées concrètes du cadre réglementaire.
Etienne CANIARD, Président de la FNMF, a remis par ailleurs à Jean-Pierre MOREAU la **médaille de la Mutualité Française**. Celui-ci a aussi reçu des mains de **Robert SAVY**, Conseiller d'Etat honoraire, ancien Président de la Région Limousin, les insignes **d'Officier de l'Ordre National du Mérite**.

Contacts presse

Pierre BERNARD : 01 44 83 13 03 pierre.bernard@mnt.fr
Dominique DARDEL 01 42 84 48 07 dominique.dardel@ad-convergence.com